
RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLOS DES PERLES

Nous vous souhaitons la bienvenue au Clos des Perles et espérons que votre séjour parmi nous sera des plus agréables. Pour garantir la tranquillité et le confort de tous nos hôtes, merci de prendre connaissance et de respecter le règlement intérieur suivant :

1. Arrivées et Départs

Pour une organisation optimale et la préparation de votre hébergement :

- **Heure d'arrivée** : Les arrivées se font à **partir de 17h00**. Si vous prévoyez d'arriver plus tard, merci de nous en informer.
 - **Heure de départ** : Les départs doivent s'effectuer **au plus tard à 11h00**. Nous vous demandons de libérer votre hébergement à cette heure.
-

2. Respect du Calme et de la Sérénité

Le Clos des Perles est un lieu dédié au repos et à la détente. C'est pourquoi :

- **Les fêtes et soirées sont strictement interdites**. Nous vous demandons de maintenir un niveau sonore raisonnable à tout moment de la journée et de la nuit afin de respecter la quiétude des autres occupants.
-

3. Capacité d'Accueil et Visiteurs

Pour préserver l'intimité et la tranquillité de notre établissement :

- **Nous n'acceptons pas les groupes**. Les réservations sont destinées à des séjours individuels, en couple ou en famille, dans la limite de la capacité d'accueil de chaque hébergement.
 - **Les visiteurs extérieurs ne sont pas autorisés** au sein de l'établissement. L'accès au Clos des Perles est réservé uniquement aux personnes ayant effectué une réservation.
-

4. Utilisation des Lieux et Équipements

Nous vous remercions de veiller à l'utilisation appropriée des équipements et au respect des lieux :

- **Mobilier et propreté** : Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les maintenir en bon état et veiller à leur propreté.
- **Consommation énergétique et environnement** : L'eau, l'électricité et le chauffage sont inclus dans le prix de la location. Toutefois, dans le respect de l'environnement, merci d'éteindre les lumières en quittant une pièce, de ne pas laisser couler l'eau inutilement, et de ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- **Sanitaires** : Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. À cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.

- **Sécurité et serrures** : Chaque porte d'accès au logement est munie d'une serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. **Vous êtes responsable de tout vol et de toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.**
-

5. Utilisation de la Connexion Internet

Une connexion Internet est mise à votre disposition. En l'utilisant, **vous vous engagez à respecter la législation française en vigueur concernant le téléchargement et la consultation de sites internet.** En cas de demande des autorités compétentes, le propriétaire du Clos des Perles transmettra les coordonnées du locataire ayant utilisé la connexion concernée.

6. Nettoyage et Départ

- **Le ménage de fin de séjour est inclus** dans votre réservation. Cependant, nous vous demandons de laisser le logement dans un état de propreté correct.
 - La **vaisselle doit être lavée, séchée et rangée** à votre départ.
 - Toutes les **ordures ménagères doivent être jetées dans les containers** prévus à cet effet, situés dans la rue.
-

7. Responsabilité

La direction décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation des effets personnels des hôtes.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération. Pour toute question ou besoin d'assistance, n'hésitez pas à contacter la direction.